



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du Lundi 4 février 2013**

L'an deux mil treize, le lundi 4 février à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

**Présents :** Mme Martin, MM. Migeon, Le Gallo, Mme Proust, M. Rabier, Mme Puissesseau, MM. Simonnet, Langer, Mme Courtemanche, MM. Regnault, Follet, Stanimirovic, Mmes Jiguet, Gailly, Roche, MM. Vivet, Zapf-Lacroix, Arnaud, Melle Genet, M. Bocquet, Mme Gachet, M. Durand, Mme Gouardo.

**Absente excusée représentée :**

Mme Bureaux avait donné pouvoir à Mme Martin

**Absents excusés non représentés :** MM. Sauzeau, Girard, Mme Jarrousse, M. Barthélémy

**Secrétaire de séance :** Mme Courtemanche

Le procès-verbal de la séance du 17 décembre est approuvé à l'unanimité, sous réserve de la prise en compte des remarques de Monsieur Bocquet et Monsieur Durand.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Le 18 décembre 2012 à 18 h 00 : Rencontre avec les Directeurs d'École : occupation des salles et des structures pour l'année scolaire 2013/2014 ;

Le 20 décembre 2012 à 18 h 30 : Conseil communautaire portant sur le projet d'extension de la zone d'activités des Pierrelets, sur l'approbation du rapport définitif de la CLECT et sur les reversements de fiscalité pour 2012 et les années suivantes ;

Le 7 janvier 2013 à 17 h 30 : Vœux du personnel communal et au personnel communal ;

Le 8 janvier 2013 à 13 h 30 : Présentation de la charte d'accueil par le personnel des cantines, animation et ATSEM ;

Le 9 janvier 2013 à 15 h 00 : Examen des offres pour la commercialisation Z.A.C. des Tertres Phase 2 ;

Le 10 janvier 2013 à 14 h 15 : Réunion de révision des listes électorales générales 2012/2013 ;

Le 12 janvier 2013 à 17 h 00 : Remise des prix des décorations de Noël des Comités de quartier ;

Le 14 janvier 2013 à 14 h 30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. ;

**Ville de Meung-sur-Loire**

32 rue du Général de Gaulle  
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :  
(0)238 469 494

Télécopie :  
(0)238 447 667

E-mail :  
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet  
www.meung-sur-loire.com

Le 16 janvier 2013 à 16 h 45 : Attribution de la commercialisation Z.A.C. des Tertres Phase 2 ;

Du 17 janvier au 16 février 2013 : Recensement de la population ;

Le 17 janvier 2013 à 18 h 30 : Conseil Communautaire portant sur le compte rendu des décisions prises par délégation du Conseil, le débat d'orientations budgétaires, réflexions sur le transfert des compétences cheminements doux et transports scolaires, sur la ZA des Pierrelets, le SPANC et sur la mutualisation ;

Le 19 janvier 2013 à 15 h 00 : Comité de Quartier des Potières-Fenoux : Galette avec présentation des vœux et ateliers divers ;

Le 21 janvier 2013 à 17 h 00 : Commission Scolaire pour faire le point sur la préparation du carnaval, sur les plannings des salles et sur la refondation de l'école ;

Le 22 janvier 2013 à 9 h 00 : Comité Technique Paritaire pour étudier notamment le plan pluri annuel d'accès à l'emploi titulaire ;

Le 23 janvier 2013 à 17 h 00 : Commission Travaux pour faire le point sur les travaux en cours et sur la réparation des routes ;

Le 23 janvier 2013 à 20 h 00 : Remise du chèque téléthon à la coordination Téléthon du Loiret ;

Le 28 janvier 2013 à 20 h 30 : Commission Finances pour préparer le Conseil Municipal du 4 février 2013 ;

Le 31 janvier 2013 à 19 h 00 : Présentation des vœux du Maire et du Conseil Municipal à la population ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

## **2) Compte rendu des décisions du Maire.**

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal, pour la période du 12 novembre 2012 au 9 janvier 2013.

## **3) Débat d'orientations budgétaires.**

Chaque année, conformément à la réglementation, un débat a eu lieu au sein du Conseil Municipal pour fixer les orientations budgétaires du nouvel exercice. Ce débat ne donne pas lieu à un vote.

Conformément à la loi de programmation des finances publiques (2012-2017), la loi de finances pour 2013 prévoit une réduction des déficits publics à nouveau de 3%. Cet effort de réduction est réparti pour deux tiers sur la hausse des impôts sur les ménages et les entreprises et un tiers sur la baisse des dépenses.

Par ailleurs, la montée en puissance du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales allant au-delà du double du montant 2012, impactera nécessairement dans des proportions analogues la collectivité au cours de cette année et dans les années à venir jusqu'en 2016.

En conséquence, le contexte de la préparation du prochain budget qui sera voté au cours du mois de mars sera plus que jamais contraint par la situation économique nationale et internationale, ce qui invite la Commune à la plus grande rigueur dans le fonctionnement quotidien de la collectivité.

Le programme d'équipement sera donc concentré sur les projets envisagés en 2012 et qui n'ont pu être lancés, les interventions sur les voiries et le patrimoine communal, ce qui devra permettre de poursuivre parallèlement une nouvelle phase de commercialisation de la ZAC des Tertres.

Le processus de désendettement du budget principal sera poursuivi.

Les charges de personnel calculées sur la base des montants de l'exercice précédent tiendront compte des évolutions de carrière, des mesures nationales sur le SMIC et sur les grilles indiciaires, de la perspective de mise en place d'un régime indemnitaire pour l'ensemble des agents, calé sur la procédure d'évaluation existant depuis deux ans.

Une proposition de participation de la collectivité à un système de prévoyance pour les agents en lien avec le Centre de Gestion sera engagée au cours de l'année.

Il y aura lieu de mettre à profit l'année 2013 pour réfléchir à l'organisation de la nouvelle semaine scolaire et pour calculer ses incidences en termes de charges de personnel pour assurer des services complémentaires : animation, transport, restauration même si ce nouveau système ne sera vraisemblablement adopté qu'en 2014.

Les autres charges de gestion courante vont varier notamment, suite aux divers transferts de compétences effectués et à mettre en place au cours de l'année 2013 (ex compétence incendie et secours) auprès de la Communauté de Communes du Val des Mauves.

L'évolution des charges à caractère général devra être de nouveau contenue. L'ouverture de la Maison de Santé étant prévue au 1<sup>er</sup> avril, il conviendra de prévoir le paiement du loyer auprès de LogemLoiret sur 9 mois et le versement en recettes d'une indemnité de sous-location par les professionnels de santé.

La subvention au C.C.A.S prendra en compte la gestion des situations sociales, rendues difficiles par le contexte de crise, la diminution des recettes extérieures, ainsi que le remplacement de la Directrice de la Structure Multi accueil et les avancements de grade.

En matière d'investissement, la priorité sera donnée à la mise en œuvre des opérations liées à la réalisation de liaisons douces en direction du nouveau collège. Même si à terme la Communauté de Communes du Val des Mauves est susceptible de se voir transférer une compétence « cheminements doux » à l'échelle du territoire communautaire, la commune devra porter le démarrage des premières opérations.

Une attention particulière sera donnée à la voirie : réfection sur diverses voies, notamment dans le centre ville, aménagement de sécurité route de Clan, mais également au niveau du carrefour de la rue de Châteaudun, et de la RD2152, accessibilité.

Concernant les budgets annexes du Service de l'Eau et de l'Assainissement, la poursuite des investissements obligatoires et nécessaires au bon fonctionnement des installations implique de remettre en jeu les équilibres financiers et de poursuivre l'actualisation des tarifs en optant pour un lissage dans le temps, notamment en ce qui concerne le service de l'eau.

Quant au projet de budget de la Z.A.C. des Tertres, l'année 2013 sera consacrée à la réalisation de la tranche conditionnelle de travaux de viabilisation (voirie, éclairage, espaces verts) prévue au marché. La commercialisation de 31 lots à bâtir est lancée suite à la consultation menée en fin d'année. Le montage des dossiers liés à la construction des îlots sera entamé afin de voir son aboutissement en 2014.

La vente des terrains ainsi que l'emprunt en cours suffiront à assurer le fonctionnement de ce budget et autoriseront un second remboursement d'avance au BP.

#### **4) Journées Gaston Couté 2013 : demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.**

Dans le cadre des journées Gaston Couté qui auront lieu les 28 et 29 septembre 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

#### **5) Attribution d'une avance de subvention au titre de l'année 2013 au profit de l'Association Gens de Meung sur Scène.**

A l'unanimité (les membres du Conseil d'Administration de l'Association ne prenant pas part au vote), l'Assemblée autorise le versement d'une avance sur la subvention qui sera votée lors du Conseil Municipal du mois de mars 2013 au profit de l'Association Gens de Meung sur Scène, à hauteur de 10 000 €, afin de permettre à cette Association de faire face à ses besoins de trésorerie.

#### **6) Participation de la Commune au fonctionnement de l'Ecole Saint-Jean.**

L'Assemblée, par 19 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention, fixe, au titre de l'année scolaire 2012/2013, le montant de la participation communale aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Jean pour les enfants Magdunois âgés de 3 ans au 31 décembre de l'année, fréquentant cet établissement, soit un montant de 54 720 €.

#### **7) Signature d'une convention d'autorisation d'occupation du domaine public au profit de la Société Leplâtre.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer une nouvelle convention d'occupation pour une période de trois ans avec la Société Leplâtre, concernant la traversée du chemin rural n°20 dit de Garance à Maison Neuve par une voie ferrée industrielle et actualise le montant de la redevance annuelle pour occupation du domaine public à hauteur de 118 €.

#### **8) Z.A.C. des Tertres : autorisation de signature des promesses de vente de la nouvelle phase de commercialisation de la Z.A.C. des Tertres.**

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer en temps voulu les promesses et actes de vente de la nouvelle phase de commercialisation de la Z.A.C. des Tertres, ainsi que les actes notariés qui en découleront.

#### **9) Plan de récolement du Musée : approbation du procès verbal 2012.**

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le procès verbal pour la campagne de récolement 2012, avant de le présenter à la Direction Régionale des Affaires Culturelles et à la Direction des Musées de France.

#### **10) Modification du rythme scolaire : décision du Conseil Municipal sur la date de mise en application.**

A l'unanimité (quatre Conseillers Municipaux refusant de prendre part au vote), l'Assemblée décide, en ce qui concerne la Commune de Meung-sur-Loire, de mettre en application la modification du rythme scolaire à compter de la rentrée scolaire de 2014, afin de mettre à profit l'année 2013 pour réfléchir à une organisation de qualité.

#### **11) Personnel Communal : plan pluri annuel d'accès à l'emploi titulaire.**

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire qui a été présenté au Comité Technique Paritaire qui s'est tenu le 22 janvier 2013.

## Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir.

- Le 5 février 2013 à 16 h 30 : Commission de Sécurité.
- Le 6 février 2013 à 9 h 30 : Réunion avec les P.P.A. pour le P.L.U.
- Le 6 février 2013 à 17 h 00 : Commission d'Accessibilité.
- Le 7 février 2013 à 20 h 30 : Commission Conjointe Culture et Communication.
- Le 9 février 2013 à 9 h 00 : Réunion des Femmes Maires du Loiret.
- Le 11 février 2013 à 14 h 30 : Conseil d'Administration du CCAS
- Le 13 février 2013 à 18h30 : Commission Environnement.
- Le 28 février 2013 à 14 h 15 : Commission Electorale.
- Le 4 mars 2013 à 9 h 30 : Réunion du Comité de Pilotage des Forages Proximaux.
- Le 7 mars 2013 à 19 h 30 : Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la Région de Meung-sur-Loire/Beaugency.
- Le 11 mars 2013 à 18h00 : Comité du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire.
- Le 11 mars 2013 à 19h00 : Comité du Syndicat Intercommunal du Bassin des Mauves et de ses Affluents.
- Le 15 mars 2013 à 9 h 00 : Commission Electorale.
- Le 16 mars 2013 à 10h30 : Carnaval des écoles sur le thème « Au fil de l'eau ».
- Le 18 mars 2013 à 20 h 30 : Commission des Finances.
- Le 21 mars 2013 à 18 h 30 : Conseil Communautaire.
- Le 25 mars 2013 à 20 h 30 : Conseil Municipal.
- Le 3 avril 2013 à 18 h 00 : Réunion de concertation sur les rythmes scolaires.
- Le 8 avril 2013 à 20 h 00 : Réunion C.I.S.P.D.
- Le 29 avril 2013 à 20 h 30 : Commission des Finances.
- Le 6 mai 2013 à 20 h 30 : Conseil Municipal.
- Le 13 mai 2013 à 10 h 30 : Conseil Communautaire.
- Le 17 juin 2013 à 20 h 30 : Commission des Finances.
- Le 24 juin 2013 à 20 h 30 : Conseil Municipal.
- Le 27 juin 2013 à 10 h 30 : Conseil Communautaire.

Madame le Maire donne lecture des vœux pour l'année 2013 formulés par les associations, les écoles, les administrés et diverses institutions.

Madame le Maire fait le point également sur les travaux en cours ou à venir, à savoir :

- Quartier des Tertres,
- Collège – salle polyvalente,
- Maison de Santé Pluridisciplinaire,
- Carrefour à feux tricolores rue de Blois,
- Place du Martroi,

et informe l'Assemblée que le Docteur VICARIOT (Gynécologue) et le Docteur CHENUET (Médecin généraliste), sont installés au Cabinet Médical du Maupas, dans l'attente de l'ouverture de la Maison de Santé Pluridisciplinaire en avril et qu'ils reçoivent de nombreux patients.

Meung-sur-Loire, le 5 février 2013  
Le Maire,



Pauline MARTIN



Affiché le : 08/2/13